VOLLORE-VILLE

Bulletin Municipal

Rassemblement des brebis, au Besset Haut

MARS 2016

Discours : Vœux du maire le 17 janvier 2016

Bienvenue et merci de votre présence
D'abord ayons une pensée en mémoire d'André Delarboulet
Il y a juste un an le samedi 17 janvier lors de mes vœux je vous disais ces mots:
"Dimanche, un peuple fier, silencieux a su dire que les libertés attaquées c'était l'ensemble du peuple qui était attaqué; car ce peuple, son "sacré" c'est la Culture."
(C'était suite aux évènements de janvier 2015 et la marche du 11 janvier 2015)

Le 13 novembre, c'est notre culture, notre convivialité, notre jeunesse qui étaient attaquées.

Notre culture, la Culture au sens large; l'héritage laissé tout au long des siècles par l'intelligence de l'homme et les génies qui nous ont précédés. Cette expérience collective, ce patrimoine relayé par l'éducation est indestructible mais nous n'en profiterons que si nous vivons en démocratie. Notre démocratie acquise durement par nos aïeux est fragile. Ce n'est que par l'affirmation de la solidarité au sein du peuple et entre les peuples libres qu'elle sera préservée sous les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cette démocratie, elle est matérialisée dans nos communes par la vie associative représentant toute la diversité de la pensée, de la création et des traditions. C'est la vie associative qui cimente l'unité de la population autour de manifestations diverses sous une bannière commune. Cette diversité est riche à Vollore avec une quinzaine d'associations:

- Le Comité des Fêtes.
- La Saint Maurice
- Les Concerts de Vollore 38ème édition
- Les Parents d'Elèves
- Le Club Chignore Age d'Or
- La Pétanque
- AVEC
- L'Amicale des S P
- Les Amis du Vieux Vollore
- Vollorando
- L'Etang des Buradoux
- Les Anciens Combattants et Prisonniers FNACA
- l'Association de Protection du Patrimoine Vollorois
- VAL Lafora
- 2 associations de chasse

Le calendrier des manifestations pour 2016 est enrichi par les animations du bar et des deux campings. Il est à votre disposition en mairie. Vous verrez qu'il est difficile d'échapper chaque semaine à au moins un repas dont: " les grandes traditions": pieds de cochons, cuisses de grenouilles, potée ... Cela fait partie aussi de notre culture.

Bien sur, on aimerait soutenir financièrement cette vie associative; nous le faisons pour le Comité des Fêtes dans le cadre de la fête patronale, pour la Saint Maurice qui organise des ateliers de musique et pour les Concerts de Vollore par l'organisation d'après concerts. Mais les finances communales sont limitées. Aussi je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent dans ces projets et qui animent notre vie rurale avec qualité sans que cela ne coûte à la collectivité qui ne fait que faciliter la vie associative par le prêt de salles.

Les finances des collectivités se raréfient. La baisse des dotations aux collectivités locales instituée pour participer à la diminution des déficits de l'Etat conduit peut être à une baisse des impôts nationaux mais étrangle les collectivités locales soucieuses de ne pas compenser par les impôts locaux (serait ce qu'un transfert vers le plus vertueux?). Les projets locaux en souffrent car ils sont difficiles à réaliser. La baisse bien que progressive est bien trop soudaine (c'est comme si l'on disait à un particulier endetté à 30% sur 1500 €/mois soit 450 €/mois qu'il ne gagnera plus que 1000 € dès demain et qu'il sera donc endetté à 45% et ne pourra plus assurer son quotidien).
La rénovation de l'Eglise est réalisée à 50 % et se poursuit. Toutefois nous avons 250 000 € de subventions en retard d'encaissement et 100 000 € de TVA avancée. Il en est de même des subventions pour le camping ou les travaux de voirie. La commune, maître d'ouvrage, paie le client final avec ses propres fonds et finance les promesses des autres financeurs qui ont eux mêmes des baisses de dotations. Pour la rénovation du réseau d'eau potable le conseil départemental nous répond depuis deux ans que le budget est épuisé. Le réseau chaleur bois coordonné à l'eau est donc mis en attente.

Le PAB et la traverse du bourg qui suivront les travaux des réseaux attendent donc ces réalisations.

Telle est la vie d'une commune ambitieuse aujourd'hui. Mais nous pouvons être confiants quant à l'effet positif sur notre économie des réalisations pour le développement de l'attractivité et du tourisme (camping de Montbartoux, étang des Buradoux, tennis et multisports). En effet l'apport estival de population doit conforter l'activité de nos commerces. Commerces que l'on doit féliciter pour leur dynamisme et soutenir en les fréquentant.

L'augmentation de notre population est forte, + 52 habitants en 5 ans soit aujourd'hui une population municipale de 763 habitants et totale de 774 habitants; une population DGF (c'est à dire avec les 120 résidences secondaires) de 884 habitants; ce qui atténuera légèrement notre baisse de dotation.

(- Présentation des nouveaux habitants). Notre PLU a été pensé pour se limiter à 800 habitants afin de ne pas avoir de gros investissements de structure (station d'épuration)

Selon la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), eau et assainissement seront des compétences obligatoires des comcoms en 2020 et donc transférées. Il nous faudra être vigilant pour préserver le naturel de notre eau du Chignore

Cette loi impose le regroupement des comcoms pour atteindre un seuil minimum de 20 000 hab.

Le projet préfectoral est plus ambitieux 39 000 h . Thiers co., CCPC, Entre Allier et Bois Noirs, CCMT, l'ambigüité est dans l'isolement de Dore Allier (Lezoux Peschadoires) qui crée une concurrence entre deux territoires avec sortie sur l'A89 à quelques km l'un de l'autre hors agglo.

Il nous faut donc repenser un projet commun de territoire. La CCPC est entrée dans la vie de nos communes, des élus et des populations. Son taux d'intégration est très important par rapport à nos confrères. Aussi nous devrons leur proposer beaucoup. C'est un choc pour eux qui n'ont que peu d'intégration. La compétence école doit nous aider à nous rassembler autour d'un projet de territoire car c'est une compétence transversale associant:

- l'économie rurale (l'agriculture) à l'alimentation par le biais des cantines, de l'éducation à l'alimentation et aux filières locales (nous sommes exemplaires et visités par les écoles Sup Agro, Marmilhat, Sup Agro Montpellier début février. Nous sommes à la veille de la mise en place des PAT)
- le tri, la citoyenneté, la biodiversité par le biais du PEDT et des TAP.
- le service aux parents travailleurs par les garderies et CLSH

Non il ne faut pas avoir peur du transfert de certaines compétences, il faut créer un esprit et un service de territoire et pour cela avoir l'ambition de réussir.
Bonne année

Le mot du Maire

2016 est déjà bien entamée. Ce retard dans la parution du bulletin est de mon fait; j'ai eu quelques difficultés à me consacrer à sa rédaction car les sujets d'occupations sont nombreux en ce début d'année.

Toutes mes excuses aux associations dont une partie des rendez-vous est déjà passée.

Vous trouverez dans ce bulletin des articles sur : la nouvelle boulangerie, la fusion des intercommunalités, la clôture des budgets 2015, la vie des associations parmi de nombreuses informations utiles. Nous tenons à produire trois fois par an (début d'année, début de l'été puis automne) ce bulletin municipal. Nous espérons vous tenir ainsi informés sur notre vie pratique et faire le point sur les programmes en cours.

La communication n'est jamais complète entre la municipalité et les habitants et les « on-dit » concourent quelquefois à brouiller les cartes. N'hésitez pas à questionner directement le maire et les adjoints et leur répéter les bruits de couloir afin qu'ils puissent vous confirmer ou vous infirmer ces informations aléatoires.

Mes discours (vœux, 14 juillet, ou évènement particulier) vous sont transcrits car, à chacune de ses occasions, j'en profite pour vous informer du fonctionnement de notre commune. Mes discours sont écrits car les personnes malentendantes doivent pouvoir suivre ces manifestations et donc demander la version papier. Vous avez pu lire celui des vœux au début de ce bulletin et pour certains y découvrir les sujets abordés. Ces sujets sont graves, importants pour notre vie communale.

L'actualité nationale est de plus en plus reportée au cœur de nos collectivités locales. Nos collectivités sont de plus en plus les boucs émissaires des problèmes de l'Etat. L'unification des lois et règlements européens impacte la vie locale. L'Etat reprend donc ce qu'il donnait aux communes pour qu'elles ne soient plus les aménageurs du territoire local. Il crée des supers structures et de grands territoires d'aménagement sous prétexte de mieux pouvoir financer les équipements importants et d'éviter les saupoudrages financiers. L'échelon local avait identifié les secteurs où la mutualisation est nécessaire ; c'était les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) ou multiple (SIVOM) ou mixte (Parcs Naturels). Les communes avaient donc mutualisé pour l'eau, le débroussaillage, les déchets ménagers, les regroupements scolaires, l'aménagement de leur territoire…etc. Ces syndicats disparaissent quand leurs périmètres d'action se retrouvent inclus dans une intercommunalité et la compétence est transférée aux intercos.

En France, en zone rurale, de nombreux syndicats intercommunaux ont été créés pour la distribution de l'eau. La volonté de l'Etat de supprimer ces SI va jusqu'à rendre obligatoire le transfert de la compétence Eau-Assainissement aux nouvelles grandes intercos en 2020. Aussi les communes autonomes exploitant en régie le réseau d'eau potable perdent ce domaine de compétence et donc la distribution de notre eau deviendra intercommunale. Il nous faudra participer attentivement à cette structure afin de conserver le caractère naturel de notre eau de source. Et plus généralement être présent dans les centres de décision.

Pour terminer, je voudrais remercier nos commerçants pour leur travail de qualité et souhaiter la bienvenue à nos nouveaux boulangers.

Les travaux de rénovation de notre église ne facilitent pas leur tâche. Je demande beaucoup de civisme aux clients pour se garer. Essayons de faciliter la vie de chacun et respectons les autres.

Les beaux jours arrivent, que la vie de chacun soit agréable à Vollore.

La Boulangerie

Le 11 aout 2015, notre boulangerie fermait suite à la mise en liquidation de ce commerce.

Depuis, le Proxi puis l'Epicurien et temporairement la mairie ont tenté de maintenir l'offre de pain sur la commune.

La municipalité s'est montrée volontariste voire interventionniste sur ce dossier. En effet étant propriétaire des murs, la commune ne pouvait se résigner à laisser partir le matériel et donc perdre toute chance de revoir un artisan boulanger - pâtissier s'installer dans le local.

Le 18 novembre 2015, le liquidateur mettait en vente aux enchères en un seul lot le matériel présent. La mairie, suite a une délibération du conseil municipal du 19 octobre, se portait acquéreur de l'ensemble; le fonds étant liquidé par ordonnance du 01/10/2015

La mairie étant propriétaire des murs et des matériels, il fallait trouver un artisan repreneur de cet ensemble tout en ne sachant pas si ces matériels fonctionnaient. Trois repreneurs potentiels étaient en lice. L'un d'eux formulait ses conditions par écrit (non recevables par le conseil), un autre hésitait vu l'état du matériel. Les rencontres se succèdent avec le troisième qui après hésitations se portait acquéreur du droit au bail commercial (valeur du matériel) et la location des locaux et de l'appartement et se présentait au conseil municipal du 26 janvier 2016.

C'est ainsi que nous accueillons aujourd'hui Eric et Séverine Grudé. Réservons-leur le meilleur accueil possible. C'est une chance pour notre commune.

Depuis leur ouverture le 16 février, nous avons pu mesurer leurs talents et nous réjouir de voir un magasin aussi bien achalandé.

La municipalité encourage tous les Vollorois à fréquenter la boulangerie afin d'assurer son développement et donc l'attractivité de Vollore. Le fonctionnement de l'ensemble de nos commerces est un gage de rayonnement de notre bourg dans les grandes structures territoriales qui se dessinent et donc de stabilité financière et de maîtrise de notre imposition locale.

Le Pétrin Vollorois
0473942986
Horaires d'ouverture:
Du mardi au samedi de 7 h 00 à 13 h00 et de 16 h00 à 19 h00
Le dimanche matin de 7 h 00 à 13 h 00

La fusion des intercommunalités

La fusion des communautés de communes est entérinée pour 3 d'entre elles:

- Thiers Co (Thiers, Escoutoux, Saint Rémy sur Durolle, Dorat)
- Entre Dore et Allier (Puy Guillaumes, Paslières, Chateldon, Ris, Lachaux, Noalhat, Charnat)
- CC du Pays de Courpière (Courpière, Augerolles, Vollore Ville, Sermentizon, Sauviat, Néronde, Saint Flour, Aubusson, Olmet, La Renaudie)

Une quatrième (CC de la Montagne Thiernoise) souhaite demeurer seule ou s'associer avec Noirétable. Le 30 mars le Préfet entérinera un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui sera définitif. Le 15 juin les arrêtés de projets de périmètres seront publiés.

Les réunions du Comité de pilotage de la fusion et des comités thématiques chargés de faire l'inventaire des pratiques et des compétences sont programmées.

Réalisation budgétaire 2015

L'arrêt des comptes 2015 nous permet de faire apparaitre les balances budgétaires de l'année écoulée.

- Budget principal :
  - Fonctionnement :
    - Dépenses : 401 279,59 €
    - Recettes : 530 529,55 €
    - Résultats : +129 249,55 €
  - Investissement :
    - Dépenses: 1 016 927,41 €
    - Recettes : 625 124,19 €
    - Résultats : -391 803,22 €
  - Balance : -262 553,67 €

Le déficit affiché ne tient pas compte des restes à réaliser en recettes d'investissement soit les subventions non perçues :

Eglise : 189 420.00 €
Voirie : 14 080.00 €
Camping : 65 500.00 €
Soit : 269 000.00 €
Ainsi que 80 000.00 € de TVA avancée

- Budget Eau :
  - Balance : +317 894,11 €

- Budget Assainissement:
  - Balance : +49 294,26 €

- Budget CCAS:
  - Balance : +5 052,60 €

En conclusion, les résultats sont conformes à nos budgets primitifs. Toutefois, les retards de versement des subventions rendent illisibles nos résultats. Notre vigilance et notre insistance pour solder ces restes à réaliser seront capitales.

Le Primeur

La commune remercie notre sympathique primeur d'avoir eu le courage de venir durant tout l'hiver pour assurer la continuité du marché du dimanche matin sous la halle.

Le portage des repas à domicile

Le service de portage de repas organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la commune de Courpière n'est plus assuré depuis le 1er mars 2016.
Le CCAS de Vollore Ville prête, sous couvert d'une caution de 250.00 €, une valisette container isotherme (photos ci-dessous)

Cette valisette permet le transport depuis l'un des restaurants de Vollore jusqu'au domicile. Le portage est assuré par la personne, la famille ou le service d'aide à domicile. Le repas est facturé directement par le restaurant. Renseignements en mairie.

Population 2016

Institut national de la statistique et des études économiques
Mesurer pour comprendre

63469-Vollore-Ville

Région : Auvergne
Département : 63-Puy-de-Dôme
Arrondissement : Thiers
Canton : Les Monts du Livradois
Commune : 63469-Vollore-Ville

Populations légales 2013 de la commune

Les populations légales 2013 entrent en vigueur le 1er janvier 2016.

Elles se substituent aux populations légales 2012.

Les populations légales sont actualisées chaque année. Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

Ces chiffres peuvent être comparés avec les populations légales 2008 ou 1999.

Populations légales 2013 de la commune de Vollore-Ville

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
763	11	774

Source : Recensement de la population 2013 - Limites territoriales au 1er janvier 2015

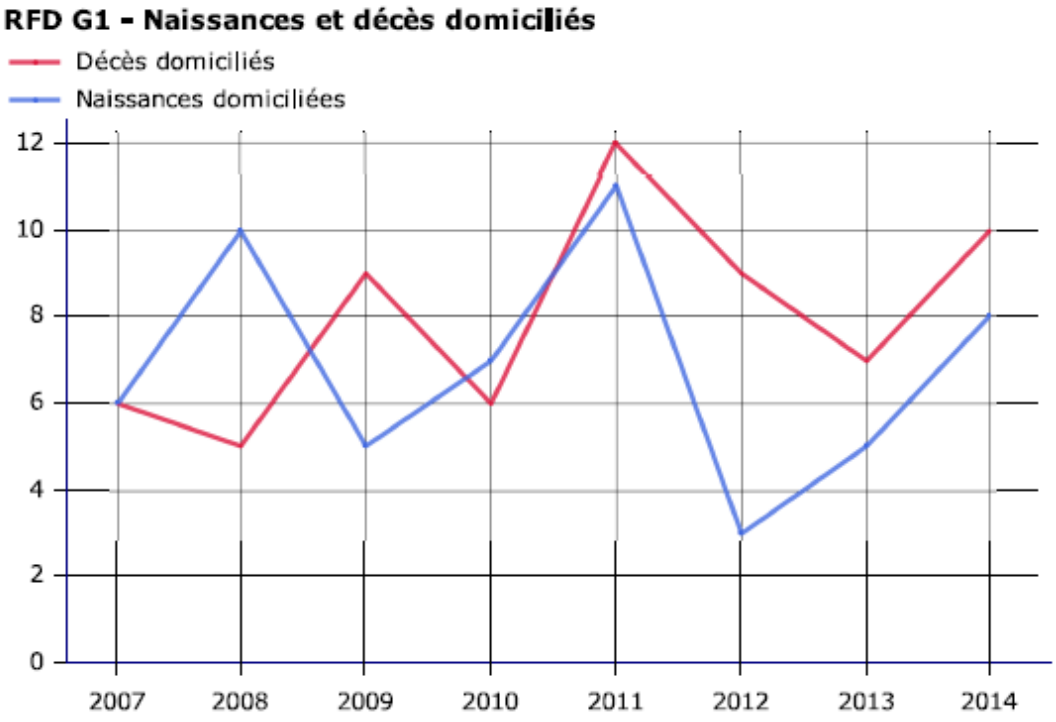

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

L'église

Débutés en novembre 2012, les travaux de rénovation de l'église Saint Maurice sont prévus en 3 tranches .Nous sommes, à peu près, à la moitié de la totalité des travaux prévus.
La première tranche de travaux concernant le chœur (façade, vitraux, et couverture) et le clocher (charpente, couverture, étanchéité) est terminée depuis décembre 2014.
La seconde est en cours, elle concerne la façade ouest et ses escaliers, la nef jusqu'à l'ancien clocher (pierres du haut de murs, voutes, et couvertures) et l'ancien clocher (reprise des murs, couverture). Les travaux concernant la façade ouest, les escaliers et l'ancien clocher sont terminés. Le dégarnissage des voutes de la nef, les reprises des maçonneries sont en cours. La réfection de la grande porte sera réalisée au printemps.
La totalité de cette tranche se terminera avant l'été.
La troisième tranche sera alors démarrée, elle concerne les chapelles sud et nord, les façades sud et nord, la fin de la couverture, les vitraux des chapelles et de la nef ainsi que la sacristie. Cette dernière tranche devrait se terminer fin 2017 ou début 2018. L'église sera alors complètement rénovée dans ses structures, restera l'intérieur.
Pendant ces travaux faisons preuve de civisme dans l'utilisation des places de stationnement.

Voisinage « intelligent »

La meilleure façon de vivre heureux en campagne est de vivre intégré à son milieu. C'est l'écosystème pour la faune et la flore. Pour les humains, on parle de cohabitation. Un mot simple dont la définition est comprise dans l'orthographe du mot.

Si c'est simple à comprendre et à écrire, il apparait que ça l'est moins à mettre en œuvre pour certains de nos contemporains.

Est-ce si difficile de dire bonjour à ses voisins, d'éviter de faire du bruit lorsque ceux-ci reçoivent, de ne pas faire bruler les déchets végétaux lorsque le vent conduit les fumées chez eux, d'attendre 10 heures pour démarrer sa tronçonneuse ou sa tondeuse le week-end, de les ranger entre midi et 14 heures et de fermer son chien quand il jappe ?

A priori, pour certain, c'est carrément impossible !

Alors, il nous faut chercher à comprendre ce qui amène l'homo sapiens à se dire que c'est mieux, voire plus drôle lorsque l'on dérange son voisin. Le besoin d'exister ?

Lorsque l'on observe un animal, un chien par exemple, il marque son territoire en imposant son odeur et son existence (urines et excréments) sur toute la surface qu'il se réserve, il jappe (fait du bruit, menace et gueule) quand quelqu'un ose s'approcher. Bon d'accord, mais c'est un animal !

Cela voudrait-il dire que certains refusent d'appartenir à la catégorie des êtres évolués, capables de se sociabiliser, de se cultiver bref de vivre en bonne intelligence ?

Non ! Je ne peux pas y croire ! Ces gens ont bénéficié de grandes inventions : l'eau au robinet, le frigidaire donc les glaçons et surtout la naissance de Paul Ricard alors comment pourraient-ils se passer de cela, comment ont-ils fait pour oublier la pratique de leurs aïeux qui arrangeaient tous les conflits dans leur caves autour d'un verre ?

Les beaux jours arrivent tout le monde sortira plus, alors je vais vous expliquer : avec alcool ou sans alcool ; partager un verre permet de causer et de se rencontrer.

Mais attention ! A consommer avec modération sinon ça énerve !!!!

Vollorois Morts pour la France en 1916

Nom	Prénom	Né le	A	Grade	Corps	Mort le	Age
GOUILLOUX	Jean. Marie.	14-04-1882	Vollore Ville	Soldat	3eme R I Coloniale	26/02/1916	34 ans
CHALUS	Biaise.	11-08-1878	Thiers	Soldat	201ème R I	09/03/1916	38 ans
GRANGE	Gustave. François.	13-05-1879	Vollore Ville	Soldat	263ame R I	16/05/1916	37 ans
LOMBARDY	Jean. Antoine.	21-04-1877	Augerolles	Soldat	98eme R I	28/05/1916	39 ans
CHAPET	Jean François	17-06-1876	Vollore Ville	Soldat	248ème R I	30/06/1916	40 ans
CHOSSON	Jean.	02-07-1876	Vollore Ville	Soldat	248eme R I	30/06/1916	40 ans
CHEBANCE	Émile.	15-03-1897	Courpière	Caporal	22ème R I Coloniale	01/07/1916	19 ans
CHAPET	François	26-07-1886	Vollore Ville	Soldat	217ème R j	13/07/1916	29 ans
ROSSIAS-MONAT	Joseph. Francisque.	26-12-1885	Peschadoires	Soldat	54eme Bataillon de chasseurs	16/07/1916	31 ans
DOUPEUX	Jean. Marie.	15-07-1895	Vollore Ville	Soldat	81eme R I	08/08/1916	21 ans
VACHON	Benoit. Antoine	08-09-1888	Vollore Ville	Soldat	70ème Bataillon de Chasseurs	25/09/1916	28 ans
PICHOIR	Taurin. Gabriel.	20-04-1886	Vollore Ville	Soldat	105ème R I	30/09/1916	30 ans
DECOUZON	Annet. Joseph.	15-03-1885	Vollore Ville	Soldat	105eme R I	21/10/1916	31 ans
POYET	Marie. Jean. Marie.	12-04-1890	Vollore Ville	Soldat	298ème R I	22/10/1916	26 ans
MESSIS	Antoine. Joseph.	01-04-1891	Aubusson	Sous Lieutenant	298ème R I	07/11/1916	25 ans
ROCHIAS	Michel.	12-07-1890	Vollore Ville	Soldat	31ème Bataillon de Chasseurs	15/11/1916	26 ans

ECHOS DE L'ECOLE

L'école accueille les élèves à partir de la petite section de maternelle, donc nés en 2013 ou avant. Les familles concernées par une inscription (et pour tout renseignement) peuvent téléphoner à la directrice les jours de classe au 04 73 53 73 34.

Les élèves de l'école ont profité d'un spectacle surprise le lundi 14 décembre. Tous se sont retrouvés à la salle polyvalente de « PIETONVILLE ». Le clown BOUMBOUM et son partenaire ont su avec humour rappeler quelques règles essentielles de prudence depuis que les voitures ont fait l'apparition dans cette ville jusqu'alors habitée par des piétons. Ce spectacle à la fois pédagogique et ludique a été largement apprécié par tous. La subvention municipale annuelle a permis d'offrir ce moment de détente aux enfants.
Le Père Noël ne les a pas oublié non plus. Grâce à l'association des parents d'élèves, un livre a été offert à chacun par ce vieux monsieur.

****

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une heureuse année et vous rappellent qu'elles sont à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller.

Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier,
de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration,
dans l'individuel ou la copropriété

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique, neutre et indépendant

Agence Départementale d'Information sur le Logement / Espace INFO ÉNERGIE du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences juridiques** sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Le 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63

INFO→ ÉNERGIE

ADIL 63

Maison de l'Habitat
129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 - *contact@adil63.org*
www.adil63.org

Parc naturel régional
Livradois-Forez
Novembre 2015

Parc naturel régional Livradois-Forez
Une autre vie s'invente ici

En 2016, le Livradois-Forez fête les 30 ans de sa labellisation par l'Etat en tant que « Parc naturel régional ». Créé dès 1984, le syndicat mixte porte le projet de développement novateur qui sera labellisé par le Ministère de l'Environnement et adopté par le Conseil régional d'Auvergne en février 1986. Trois décennies d'idées nouvelles, d'approfondissement des savoirs, de construction patiente de nouvelles solidarités. Voici quelques opérations qui démontrent la poursuite de cette politique volontariste de développement et de préservation du territoire.

Le syndicat mixte vient de connaître des évolutions importantes en intégrant de nouvelles missions pour mener des programmes à une échelle pertinente. Déjà en 2014, le syndicat mixte avait modifié ses statuts pour permettre l'adhésion de l'ensemble des communes concernées par la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de de Gestion des Eaux de la Dore (SAGE Dore). En 2015, dans un souci de mutualisation, le syndicat mixte a intégré l'activité du Pays Vallée de la Dore qui porte notamment sur le numérique, la santé et la culture. Il s'est également doté d'une compétence nouvelle pour élaborer le projet de « SCoT Livradois-Forez » (Schéma de Cohérence Territoriale) dans le but de construire un projet partagé d'aménagement et de développement durables mais également de définir un cadre réglementaire pour les documents et programmes locaux en matière d'urbanisme et de logements, de préservation des terres agricoles et des ressources naturelles...

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU PROJET DE BUDGET 2016

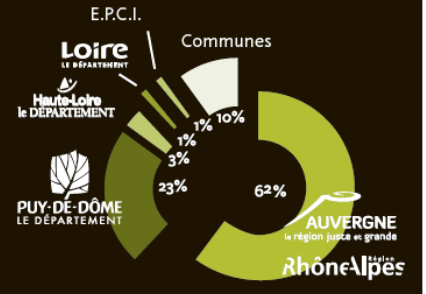

www.parc-livradois-forez.org

Bienvenue à l'APARA !

Association des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'union de l'Auvergne et de Rhône-Alpes fait de cette nouvelle grande région la première en France en nombre de parcs naturels régionaux. Le réseau des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes se compose de 9 parcs naturels régionaux et de 4 projets de parcs, ce qui représente près de 30 % de la superficie de la nouvelle région et concerne 25% des communes.

La création de l'Association des parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA), dont l'Assemblée générale constitutive s'est tenue lundi 12 octobre 2015, vise à faciliter les relations entre les parcs et la région, ainsi qu'avec toutes les têtes de réseau régional. Animés d'une volonté de mutualisation, ces territoires d'exception entendent contribuer à l'attractivité des territoires classés parcs en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les échanges techniques, les transferts d'expériences et les actions communes sont déjà nombreux entre les parcs. La création de l'association a pour but d'amplifier ce travail partenarial existant de longue date dans un contexte où coopération et mutualisation deviennent plus que jamais des facteurs de réussite.

Les 9 parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes sont les suivants : Baronnies provençales, Chartreuse, Haut-Jura, Livradois-Forez, Massif des Bauges, Monts d'Ardèche, Pilat, Vercors, Volcans d'Auvergne auxquels il faut ajouter 4 projets de parcs naturels régionaux : Belledonne, Dombes, Aubrac, Sources et Gorges de l'Allier.

Un partenariat avec L'EPF-Smaf

pour des opérations en centres-bourgs

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a décidé d'accompagner l'Etablissement public foncier d'Auvergne (EPF-Smaf) et la commune d'Olliergues dans la mise en place d'une procédure innovante de revitalisation des centres-bourgs.

En effet, l'EPF-Smaf accompagne les communes engagées dans un programme d'aménagement qui nécessite une maîtrise foncière importante au travers d'un financement spécifique dont le remboursement sera réalisé sur 12 années au taux de 1 %.

La commune d'Olliergues enclenche ainsi plusieurs opérations avec l'accompagnement du Parc Livradois-Forez et de l'Atelier d'urbanisme :

- la requalification d'un ensemble immobilier vétuste en local commercial, espace public et logements sociaux ;
- le déplacement de l'Office du tourisme sur un lieu plus central ;
- la création d'un nouvel espace public pour aménager des points de vue sur le méandre de la Dore.

Présidence et vice-présidences du syndicat mixte

Tony BERNARD
Président du syndicat mixte

Nathalie BOUDOUL
Vice-Présidente déléguée à l'agriculture et la forêt

Annie CHEVALDONNÉ
Vice-Présidente déléguée à l'urbanisme, l'aménagement et les énergies

Eric DUBOURGNOUX
Vice-Président délégué à la biodiversité, l'eau et l'éducation à l'environnement et au développement durable

Corine MONDIN
Vice-Présidente déléguée au tourisme

Stéphane RODIER
Vice-Président délégué à l'économie

Yves FOURNET-FAYARD
Vice-Président Président de la formation SCoT Livradois-Forez

Gilles LALUQUE
Vice-Président Président de la formation, Pays de la Vallée de la Dore

DERSELF

Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne les actions que peuvent mettre en place les entreprises pour saisir les opportunités de développement suscitées par de nouvelles relations sociales, environnementales... Le but est de conquérir de nouveaux marchés, satisfaire les attentes des donneurs d'ordres industriels et des citoyens consomm'acteurs, répondre aux marchés publics, se différencier, réduire ses coûts (économies de matières premières, d'énergie, de transport, etc.), prévenir les risques de toute nature (sociaux, sociétaux, environnementaux et, bien sûr, économiques), innover (éco-socio-conception des produits), mobiliser les salariés autour d'un projet d'entreprise porteur de sens citoyen, améliorer l'image de l'entreprise.

A l'initiative du Parc Livradois-Forez, des entreprises, des collectifs d'entreprises et des partenaires qui souhaitent développer la RSE en Livradois Forez se sont réunis au sein de DERSELF (Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez).

Les objectifs de ce réseau DERSELF sont les suivants : démontrer l'intérêt de la RSE pour les entreprises, favoriser les échanges inter-entreprises et les réseaux des entreprises RSE , appuyer les entreprises volontaires dans leurs démarches RSE, développer les relations entre les entreprises et les territoires, valoriser les bonnes pratiques en matière de RSE.

Pour ce faire, le Parc organise très régulièrement des rencontres inter-entreprises autour de problématiques particulières et aussi diverses que le handicap, les achats responsables, les procédés de fabrication, la préservation de l'environnement, la santé et la sécurité au travail etc. Ces rencontres sont très appréciées des entreprises participantes et connaissent un succès croissant.

La Maison du tourisme

Depuis le 1er janvier 2015, la Maison du tourisme du Livradois-Forez, office de tourisme intercommunautaire (OTI) mutualise les moyens de 8 communautés de communes avec le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pour favoriser le développement touristique et mieux faire connaître le territoire. Cette échelle de territoire permet l'accueil et l'information touristique d'environ 25 000 visiteurs par an dans l'ensemble de ses 7 bureaux d'information touristique : pays d'Ambert, pays de Billom-Saint-Dier Vallée du Jauron, pays de Cunlhat, pays de Courpière, pays d'Olliergues, Entre Dore et Allier et Haut-Livradois...

La promotion du territoire pour inciter les vacanciers à venir en Livradois-Forez est notamment assurée via un nouveau site internet *www.vacances-Livradois-Forez.com* (environ 30 000 connexions annuelles), la participation à des salons touristiques, l'accueil de journalistes et l'édition de documents touristiques. La création et la diffusion de plusieurs catalogues (groupes, individuels et prochainement scolaires) appuie le nouveau service commercial dans ses démarches auprès des clientèles (autocaristes etc.) pour les inciter à passer une journée ou plus en Livradois-Forez. Plus de 50 visites guidées et balades nature et patrimoine sont organisées dans l'année grâce notamment à 3 guides conférenciers.

La Maison du tourisme propose un accompagnement pour les acteurs touristiques afin de les aider dans leur projet de développement (promotion numérique, réservation en ligne, accompagnement des projets de création d'hébergements touristiques, etc.). Enfin, elle promeut le développement d'une offre touristique spécifique à l'image parc naturel régional et emblématique du territoire ainsi que le développement de la randonnée (en partenariat avec l'association Randonnée en Livradois-Forez).

Chaque prestataire touristique du Livradois-Forez peut bénéficier des prestations simples de la Maison du Tourisme (promotion du Livradois-Forez et de ses activités, inscription dans la base de données du site internet). Pour accéder à des services élaborés, un pack partenaire modulable et payant est proposé ainsi que des prestations à la carte.

La Maison du tourisme gère les 7 bureaux d'information touristique des différentes communautés adhérentes. L'équipe de conseillers en séjour renseigne tout au long de l'année touristes et habitants. Chaque bureau propose un service de billetterie. Il est ainsi possible de réserver des visites guidées mais aussi des excursions et des places pour les spectacles organisés en Livradois-Forez. Ces billets sont également réservables sur le site internet *http://www.vacances-livradois-forez.com/sejourner/sortir/agenda/*. On y trouve de plus un espace boutique avec vente de topo-guides, des coffrets de guides de visite des villes et bourgs de caractère du Livradois-Forez, etc.

Enfin, une liste d'hébergements disponibles à la nuitée est mise à jour tous les soirs.

DÉMARCHE DE PROGRÈS

Marque accueil et adhésion à la CETD*

La marque « Accueil du Parc naturel régional Livradois-Forez » concerne les prestations d'hébergement touristique (gîte d'étape et de séjour, chambre d'hôtes, meublé, hôtel, camping...) et les prestations de visite (centres d'interprétation, de découverte...) qui contribuent à l'accueil et à la valorisation du territoire Parc et de ses spécificités locales.

Le syndicat mixte accompagne depuis 2011, ces établissements touristiques à travers le droit d'utilisation de sa marque « Accueil du PNR Livradois-Forez ». Ces prestataires répondent à un cahier des charges précis et à des exigences de qualité de la prestation. Celle-ci doit respecter les valeurs du Parc, à savoir : la dimension humaine, le lien au territoire ainsi que l'environnement préservé et valorisé.

À ce jour, la marque « Accueil » réunit une vingtaine des prestataires ayant tous en commun leur passion pour l'accueil engagé et pour le développement durable en Livradois-Forez. Le logo « Accueil » garantit un niveau d'engagement en cohérence avec les principes d'un tourisme responsable et raisonné. Le prestataire offre un accueil chaleureux et convivial. Il est de plus en mesure de faire découvrir aux visiteurs les richesses du Parc Livradois-Forez ainsi que de les sensibiliser à la fragilité de l'environnement dans lequel ils passent leurs séjours.

Par ailleurs les activités touristiques situées dans le Parc peuvent adhérer à la Charte européenne du tourisme durable (une trentaine à ce jour). Cela se traduit par leur engagement dans une démarche de développement et de progrès, en harmonie avec la stratégie du Parc et la personnalité du territoire.

Le double objectif de cette Charte : s'attacher à la conservation et à la valorisation du patrimoine, développer et gérer le tourisme des espaces protégés en fonction des besoins des habitants, de l'environnement, des entreprises locales et des touristes.

* Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés

Nouveau à Vollore !

GANECA

Artiste Créateur

Illustrations, Toiles, Fresques murales,
Enseignes "d' Autrefois", Blousons, Sacs...etc.
Pour la Maison, les Enfants, les Professionnels...
toutes ses Créations sont des pieces Uniques...
a voir dans sa Boutique ou sur commande.
le Breuil. 63120 vollore ville. 04 73 51 42 64.

Liens utiles

Mairie de Vollore ville :

www.vollore-ville.fr

Communauté de Commune du Pays de Courpière :

www.pays-courpiere.fr

Web Livradois TV

www.parc-**livradois**-forez.org/**WEB-TV-Livradois**-Forez.html

SPANC

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE VIDANGE EN 2016 :

La communauté de communes du Pays de Courpière organisera une nouvelle campagne de vidange des fosses septiques durant l'été 2016 avec l'entreprise SARP de Clermont Ferrand.
Les tarifs des vidanges sont les suivants :

- Forfait pour une fosse ≤ 1 m^3 : 148.50€ TTC
- Forfait pour une fosse de 1,5 m^3 : 168.85 € TTC
- Forfait pour une fosse de 2 m^3 : 191.40 € TTC
- Forfait pour une fosse de 3 m^3 : 235.40 € TTC

La prochaine campagne de vidange aura lieu du 15 juin au 15 septembre. Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de la communauté de communes. Le vidangeur vous rappellera durant l'été 2016 pour convenir d'un rendez-vous.

Renseignements et inscription auprès du SPANC au 04 73 53 24 71.

DES AIDES POUR LA REHABILITATION DE VOTRE SYSTEME D'ASSAINISSMENT NON COLLECTIF :
En 2016 le dispositif d'aides pour les réhabilitations des installations d'assainissement non collectif polluantes a été reconduit. En fonction des critères d'éligibilité, le montant de ces aides peut atteindre près de 80% du montant des travaux, ce qui fait par exemple 6 000 € d'aides pour des travaux à 8 000 €.
Si vous êtes dans l'obligation de réhabiliter votre fosse septique, vous pouvez contacter le Spanc pour savoir si vous êtes éligibles et éventuellement déposer un dossier de demande.

Renseignements auprès de:
Vincent POMME, technicien du Spanc de la communauté de communes
Tel: 04 73 53 24 71.

Horaires de la déchetterie

LA DÉCHÈTERIE

ZA de Lagat - rue Francisque Sauzedde - 63120 COURPIERE - Tél. 04 73 51 25 12

Horaires déchèterie

	Eté : du 1er avril au 31 octobre		Hiver : du 1er novembre au 31 mars	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	fermé	fermé	fermé	fermé
Mardi	09h – 12h	14h – 18h	09h – 12h	14h – 17h
Mercredi	09h – 12h	14h – 18h	09h – 12h	14h – 17h
Jeudi	09h – 12h	14h – 18h	09h – 12h	14h – 17h
Vendredi	09h – 12h	14h – 18h	09h – 12h	14h – 17h
Samedi	09h – 12h	14h – 18h	09h – 12h	14h – 17h

La déchèterie est fermée le dimanche , le lundi et les jours fériés.

L'accès à la déchèterie est réservé aux habitants de la Communauté de Communes du Pays de Courpière. L'accès se fait avec un badge pour actionner l'ouverture de la barrière (information sur le badge d'accès)

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Toujours prêt pour l'animation de notre commune en relation avec les autres associations, les activités traditionnelles seront poursuivies en 2016.
L'assemblée générale s'est tenue le samedi 23 janvier ; nous y avons accueilli 6 nouveaux membres, nous leur souhaitons la bienvenue.
Le bureau a été reconduit.

Nous vous rappelons quelques dates :
Samedi 13 février : bannière (accueil des nouveaux habitants, des nouveaux mariés et parents des nouveaux nés de l'année).
Dimanche 28 février: cuisses de grenouilles
Renseignements pour ces les activités auprès de Françoise Delarboulet au 04 73 53 71 96 ou Annie Villeneuve au 06 88 58 53 21.

Le Club Chignore Age d'Or

Après les festivités de fin d'année (repas à Barjavelle, Bûches de Noël avec pétillant, chocolat, thé, café, etc.), nous voilà en 2016. Et le 7 janvier, lors de notre réunion, nous avons échangé les vœux, dégusté la galette et renouvelé les cartes d'adhésion.

La prochaine réunion, le 4 février, ce sera l'Assemblée Générale, bilan de l'année écoulée, calendrier des festivités du club.
Les personnes intéressées par notre association sont les bienvenues, il suffit de nous rejoindre à la réunion mensuelle à 14 h à l'Espace Chignore ou de prendre contact par téléphone au :
04 73 53 70 37

Les Amis du Vieux Vollore

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons, sera moins dangereuse que l'an passé, quoi que nous pensons tous dans un coin de notre tête à nos proches vivant au milieu de cette barbarie qui s'installe et ne nous laisse pas l'esprit tranquille. Malgré tout, il faut faire des prévisions et avons mis au point un calendrier festif pour 2016, nous permettant ainsi de nous détendre ensemble :
- 7 février : théâtre. « Les Chauff'arts », du Foyer Laïc de Courpière, nous présenterons « A la bière fraiche »
- 21 février : Tripes à midi à l'Espace Chignore
- 20 mars : Après-midi patois à l'Espace Chignore

Nous ne répéterons jamais assez que notre association vieille de 35 ans remporte plus d'adhérents des communes environnantes que de Vollorois, en sorte que nous formons déjà une communauté de communes à nous seuls. Oubliez le passé, allez vers l'avenir.

Association Saint-Maurice

Après avoir tenu son assemblée générale et réélu son conseil d'administration, la batterie fanfare s'est remise au travail pour préparer un nouveau répertoire qu'elle présentera à Vollore le 18 juin lors de son gala.
En attendant elle donne rendez-vous aux gastronomes le dimanche 10 avril pour ses traditionnels pieds de cochon.

N'hésitez pas à contacter les musiciens, le président Gérard Dunaud ou la Secrétaire Claudette Chastel pour tout renseignement sur la musique, ou contacter Jean Pierre pour la location de la salle.
Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année

A.P.E.

Cette année encore l'association apportera un soutien financier important aux projets pédagogiques de l'école (financement de sorties, achats de livres et de matériels…).
Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous soutiennent lors de nos différentes manifestations (Foire St André et Loto).
Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 13 mars 2016** à l'Espace Chignore pour notre Super Loto !

La Pétanque Volloroise

Suite à l'assemblée générale du 19 décembre 2015, voici le nouveau bureau : Président Robert BUISSON, Vice-Président Stéphane LYONNET, Secrétaires Chantal DURAND, Didier GUETTE et Frédérik LYONNET, Trésoriers Marie Odile MENIETTO et Saïd SEDIKI.

Manifestations prévues en 2016 :

- repas dansant le 5 mars en soirée
- concours de pétanque officiel le dimanche 5 juin
- journée inter sociétaire le dimanche 19 juin

L'année 2015 a été positive pour le club, avec une augmentation du nombre de licenciés et une année sportive satisfaisante (mais nous pouvons faire mieux)

Je vous souhaite en mon nom et celui du club une très bonne année 2016. Robert BUISSON

Avec Vollore

L'association AVEC Vollore a terminé l'année 2015 avec deux manifestations qui ont été des succès :

- Le dimanche 4 octobre, la daube traditionnelle et succulente concoctée par Patrick VORILHON et agrémentée de pâtisseries généreusement préparées par de gentilles bénévoles. Elle a permis de réunir convivialement de nombreux Vollorois (et autres amis) concernés par la restauration du patrimoine architectural, patrimoine qui participe à la mise en valeur culturelle et touristique de notre village.
- Le dimanche 20 décembre, dans l'après-midi, le Chœur « REFLETS » du Conservatoire de Thiers, dirigé par Olivier CERONI, est venu à l'église, interpréter devant une assistance nombreuse, la magie de Noël et de la Nativité, symbole d'amour et de Paix, à travers un répertoire de morceaux traditionnels et contemporains auxquels le public enthousiaste, d'ailleurs invité à participer à certains airs connus, a fait un « triomphe » !

L'assemblée générale de l'association est fixée au 1er AVRIL 2016 à 17H30 à la mairie.

La Daube

L'Etang des Buradoux

L'assemblée générale a débuté par un hommage à André Delarboulet, membre du conseil d'administration. Les bilans, moral et financier, ont été approuvés à l'unanimité. Il est rappelé que les ressources de l'association sont : le montant des cotisations et des ventes de cartes de pêche, les bénéfices réalisés lors des manifestations et éventuellement les dons.

Un conseil d'administration a été mis en place, Alain Rouault a été élu en tant que président, Manu Rhodes étant démissionnaire. Un nouveau bureau a été élu : Thierry Maurice vice-président, Alain Terasson secrétaire, Mickael Gouttefangeas secrétaire adjoint, Ariane Naake trésorière, Jan Mater trésorier adjoint.

Le programme de l'année 2016 a été établi :

- 16 avril : ouverture de la pêche avec lâcher de truites
- 21 mai : lâcher de truites
- 18 juin : concours avec lâcher
- 23 juillet : journée Amicale et Festive (pétanque-grillades)
- En aout une journée : initiation pêche avec un moniteur guide de pêche
- 17 septembre : lâcher de truites

Alors, à vos cannes ! Nous vous attendons nombreux pour retirer votre carte annuelle.

Les Concerts de Vollore

Après avoir assuré la direction artistique du Concert du Nouvel An à Thiers, les Concerts de Vollore vous proposent, le 30 avril à 20 h 30, un concert présenté par les écoliers de Vollore Ville et de la communauté de communes... Les enfants accompagneront le chanteur Kandid dans une soirée de chansons françaises... Ils seront soutenus par Armance Quero au violoncelle et Dominic Faricier au piano. Tarifs 10€ - Tarifs réduits (D.E. et moins de 26 ans) 5€ - Gratuit pour les -18 ans

Le 21 juillet, pendant la saison estivale, un concert prestigieux dans le cadre magnifique du Château de Vollore, écrin de naissance de notre festival qui accueillera le Quatuor Debussy. Ce quatuor est reconnu à travers le monde entier comme l un des plus beaux ambassadeurs de la musique de chambre Le programme entier sera présenté dans le prochain bulletin.

Vollorando

« L'association qui marche »

Vollorando vous offre ses meilleurs vœux pour cette année 2016. Que joie et santé soient le lot de tous les jours.

Notre assemblée générale qui a eu lieu le 15 janvier a permis aux adhérents de constater que notre groupe de marcheurs, qui vient de souffler ses 4 bougies, est maintenant devenu un acteur connu et reconnu dans le milieu de la randonnée pédestre. Nous avons enregistré notre cinquante et unième adhésion. A noter que plus de la moitié des « Vollorandais » viennent de la « banlieue » de Vollore (Augerolles, Courpière, Sauviat…).

Cette année passée, notre programme a proposé 74 randonnées, soit 1250 km et 21000m de dénivelés. Cette offre importante permet à chacun de trouver ce qui lui convient, en venant marcher avec nous.

En 2016, nous avons décidé de reconduire notre « Marche du Chignore » le dimanche 10 juillet, une journée botanique animée par Aimé, une nocturne à Chignore le jeudi 18 août, une sortie à Lyon, une visite des Hauts de Thiers avec Michel Sablonnière et la randonnée de la Fête Paysanne.

L'enthousiasme des adhérents et leur implication dans les manifestations organisées par Vollorando, ainsi que la générosité de nos donateurs, ne peuvent que nous encourager à continuer et à nous améliorer.

N'hésitez pas à venir partager avec nous le bonheur d'arpenter les nombreux chemins de notre belle région. Se retrouver au sein de Vollorando, c'est rechercher la convivialité, côtoyer de nouvelles personnes. Les randonnées sont des espaces naturels de rencontre où les kilomètres et les ravitaillements réjouissent nos mollets et nos papilles.

N'hésitez pas à nous rejoindre (le calendrier est disponible à la mairie) et peut-être, comme Liliane, Gérard et Michel, réussirez vous à rejoindre Roanne à Thiers à pied, soit 57 km !

Blog : vollorando.canalblog.com

Association pour la Préservation

du Patrimoine Vollorois

Cette association Volloroise forte d'une trentaine de membres a réalisé ses premières actions.
Au cours du dernier été deux équipes se sont réparties sur différents chantiers. La première a participé avec les membres de la Commission d'embellissement du bourg au nettoyage, désherbage du centre du village. La deuxième équipe munie de matériel adapté a entrepris la remise en état d'un chemin de randonnée, il faudra plusieurs interventions pour rendre ce parcours accessible. Tous les volontaires se sont retrouvés sous la halle autour d'un casse-croute bien mérité, cette journée fut très agréable.

L'automne dernier nous étions nombreux à participer au désherbage et nettoyage de la ruelle des Cros du Four.
A partir du printemps nous reprendrons nos activités, les chantiers ne manquant pas (chemins, Croix, Fontaines et autres petits patrimoines…)
Toutes personnes intéressées ou ayant des suggestions à nous faire seront les bienvenues.

Le Président,
Henry Barroy

FETE PAYSANNE

La première fête paysanne, qui s'est déroulée le 19 septembre dernier au Besset-Haut chez Stéphane MARRET (jeune éleveur de brebis), a connu un véritable succès.
L'association « Un brin de terroir » tient à remercier tout d'abord les deux associations co-organisatrices de l'événement qui sont Vollorando et les Ateliers de la Baraque, pour leurs investissements, ainsi que la municipalité de Vollore-Ville, la Batterie fanfare de la Saint-Maurice et tous les acteurs et participants à cette fête.
Malgré une météo mitigée, les visiteurs sont venus nombreux découvrir les produits du terroir, les chemins de randonnées et toutes les animations proposées.
Un grand merci aussi aux Vollorois qui ont répondu présents, que ce soit au cours de la journée ou le soir pour partager le repas.
Une deuxième édition de cette fête se tiendra chez un autre membre de Brin de Terroir en septembre.

Nouveau producteur à Vollore Ville :

Stéphane MARRET, éleveur ovins depuis 2014, vous propose de la viande d'agneau vendue en caissette (demi ou entier), emballée sous vide, en vente directe à la ferme et sur commande.

Pour tout renseignement, contacter Stéphane au 06 67 56 03 05.
L'Agneau du Chignore
Le Besset Haut
63120 Vollore Ville

Mots croisés

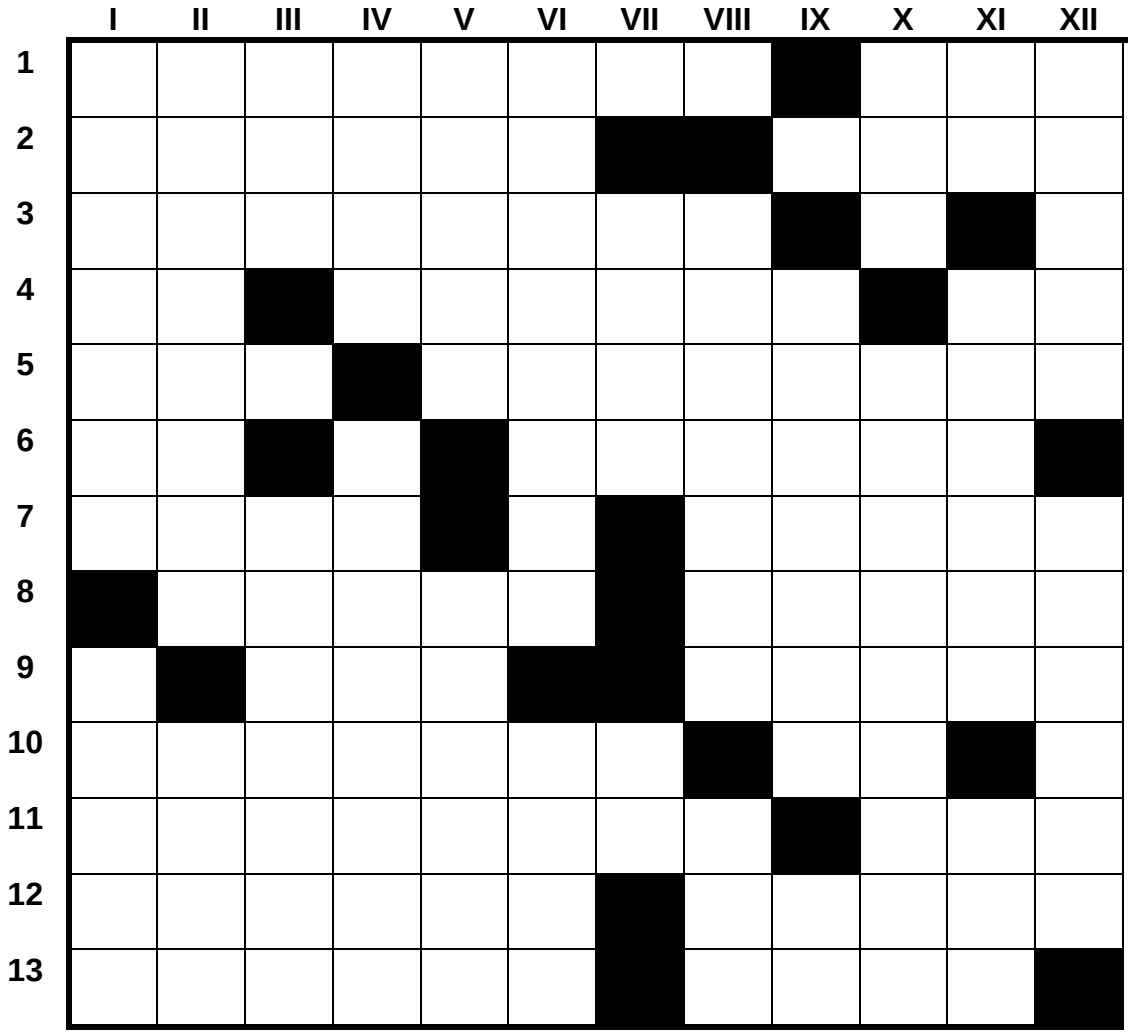

HORIZONTALEMENT

1 Un seul par village - Esprit
2 Volatile - Vieille lettre
3 Une mère pour toutes
4 Règle - Isolées - Cube
5 Longtemps - Habitant importun
6 Paresseux - lichens
7 Ne vole pas à l'envers - dure phase
8 Bonds - Appareil
9 Des trains sans fin - Filet
10 Sous les palmiers - Pronom
11 Plat d'Auvergne - Elima
12 Coupe la lumière - Flânas
13 Tente - Vieilles bêtes

VERTICALEMENT

I Coupe à Thiers - Soupe auvergnate
II Draps et taies - Beaux à l'école
III Fait front - Gros gourdins
IV Vent du Languedoc - Rassembla
V Clôtures écologiques - Répugnant à l'envers
VI Gardent le harem - Fichu
VII Saints - Extrémités du Sud
VIII Réunions - Touché
IX Hirondelles de mer - En Chaldée
X Certain - Hargneuse
XI Adverbe - Epure - Tamis
XII Du soleil à l'est - Poires caoutchouteuses

Solution octobre 2015

Horizontalement

I Henri Pourrat **II** idée **-** néant **III** Chabrier **IV** Tora - lèvres **V** oblige - sol **IV** rapiécera - la **VI**I irol - Alsace **VIII** liftée - ans **IX** niet - Isle - no **X** no - eno - lumen **XI** étrennées - ln **XII** assises - ose

Verticalement

1 historienne **2** ed - ar - iota **3** nécropole - rs **4** réhabilitées **5** le - uni **6** publications **7** regelés - ee **8** universelles **9** réer - Aa - eus **10** rares - ca **11** an - solennels **12** TTC - la - sonne

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Des modifications et ajouts en cours d'année peuvent avoir lieu (animations du marché, des commerçants et campings, du château, concerts de Vollore, ...). Se renseigner régulièrement.

DATE	OU	QUI	QUOI
MARS			
Jeudi 3	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 5	Espace Chignore	Pétanque	Repas dansant
Samedi 12	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Soirée à thème
Dimanche 13	Espace Chignore	A.P.E.	Loto
Vendredi 18	Espace Chignore	Lafora	Assemblée Générale
Samedi 19	Camping de Montbartoux	Camping Montbartoux	Soirée à thème
Dimanche 20	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Patois
AVRIL			
Vendredi 1er	Mairie	Avec Vollore	Assemblée Générale
Jeudi 7	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 9	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Soirée à thème
Dimanche 10	Salle Saint Maurice	Saint Maurice	Pieds de cochon
Samedi 16	Camping de Montbartoux	Camping Montbartoux	Soirée à thème
Samedi 16	Etang des Buradoux	Pêche	Ouverture de la pêche
Samedi 30	Eglise	Concerts de Vollore	Concert
Samedi 30		Comité des Fêtes	Passage du mai
MAI			
Dimanche 8	Halle et Place Mission	Municipalité	Marché aux fleurs
Jeudi 12	Espace Chignore	Chignore Age d'or	Réunion mensuelle
Samedi 14	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
Dimanche 15	Espace Chignore	Pompiers	Moules Frites
Samedi 21	Camping de Montbartoux	Camping Monbartoux	Soirée à thème
Dimanche 22	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Tripes
JUIN			
Jeudi 2	Espace Chignore	Chignore Age d'Or	Réunion mensuelle
Samedi 4 et dimanche 5	Camping Montbartoux	Camping de Montbartoux	Rassemblement Mobylettes
Dimanche 5	Espace Chignore	Pétanque	Concours
Samedi 11	Camping Grün Chignore	Camping Grün Chignore	Diner à thème
Samedi 18	Salle St Maurice	Saint Maurice	Gala
Dimanche 19	Espace Chignore	Pétanque	Concours interclubs
Samedi 25	Espace Chignore	Amis du Vieux Vollore	Jambon à la broche

CARNET VOLLOROIS

NAISSANCES

- Lenny CHATELET, fille de Nicolas CHATELET et Sandrine JARROUX le 22 octobre 2015 à Thiers
- Elijah REMEN, fils de Tony REMEN et Isabelle BRANCHE, le 2 novembre 2015 à Thiers

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux petits Vollorois.

MARIAGES

- Emilie CHABAUD et Benjamin TIZON, le 23 octobre 2015

Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

- Mme Madeleine LILIEN, née GAMELON, le 14 octobre à Clermont-Ferrand
- M. Claude LAURENT, le 1er décembre à Vollore-Ville
- M. Paul VACHIAS, décédé le 6 décembre à Nestier (65)

INHUMATIONS

- Mme Simone MASSOTIER, née RODDIER, décédée le 17 octobre à Royat
- M. Daniel DERULLE, inhumé le 8 décembre à Olliergues

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

VOLLORE PRATIQUE

MAIRIE

Rue de la Grande Chaussade 63120 VOLLORE VILLE
Tél : 04 73 53 70 16
Courriel : mairie@vollore-ville.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9 h -11 h 30
Du lundi au jeudi : 14 h - 17 h – le vendredi 14 h – 16 h 30

AGENCE POSTALE

Mardi – Jeudi – Vendredi : de 9 h à 12 h
Mercredi – Samedi : de 9 h 30 à 12 h
Téléphone : 04 73 53 72 07

BIBLIOTHEQUE

Adresse : Rue de la Tourelle 63120 VOLLORE VILLE
Téléphone (répondeur) :04 73 80 78 40
Horaires : Les 1er et 3ème mercredis, de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi, de 10 h à 12 h

La fête patronale de la Saint-Maurice

Repas des Anciens

Foire de la Saint André

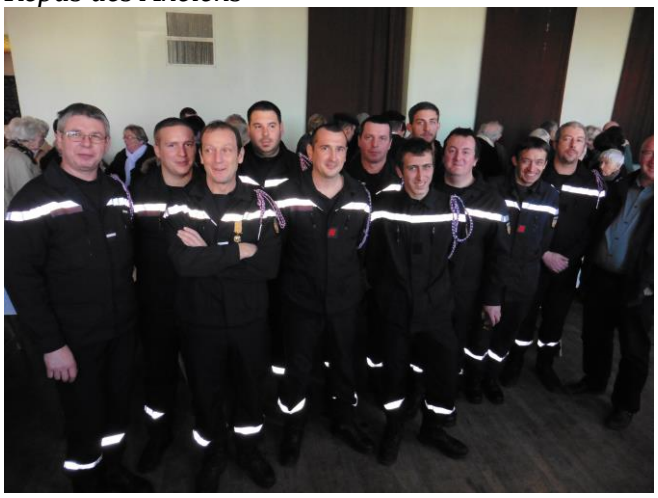

Fête de la Sainte Barbe

50 ans de sacerdoce pour le Père Seguin

Concert de la chorale Reflets

Vœux au personnel communal